

LE PETIT JOURNAL

L'hebdo local de l'Ariège

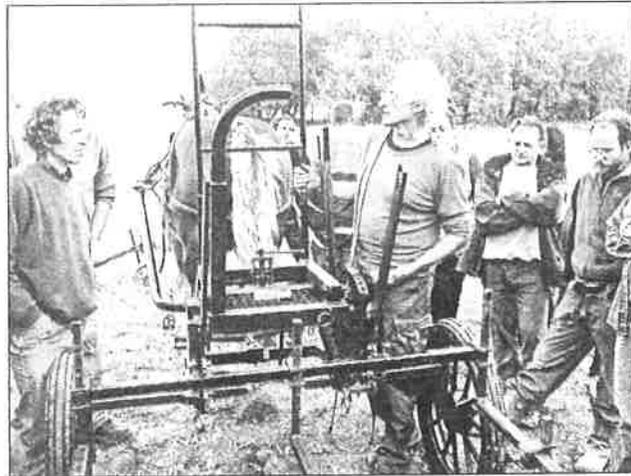
Du 23 au 29 août 2013 - Numéro 246 - 1,20€

RIMONT

Pourquoi la traction animale ?

Machinisme Agricole Moderne A Traction Animale

A Rimont, l'association Prommata soutient et favorise le développement de la traction animale des ma-



Le matavigne, tracté par un seul animal, peut être équipé des différents outils nécessaires pour le travail du sol en viticulture

chines agricoles. L'association s'adresse aux agriculteurs et en particulier à ceux travaillant sur de petites surfaces (maraîchers, viticulteurs,...), aux agriculteurs en reconversion, aux porteurs de projets en cours d'installation, entre autres. Prommata est une association à but non lucratif, loi 1901. Elle propose une alternative pour les personnes qui souhaitent travailler autrement et informe sur le matériel destiné à la traction animale ainsi que les techniques qu'il induit. Mais pourquoi utiliser la traction animale à l'ère du tracteur ? En fait la traction animale pour les travaux agricoles offre plusieurs avantages : la conservation

des eaux, la préservation des sols, l'autonomie énergétique et la pertinence économique.

Pour le travail sous serre, il n'y a plus de pollution issue des gaz d'échappement des moteurs. La fumure des animaux de traction permet en outre de produire du compost pour les cultures : avec 2 bêtes - 2 Unité-Gros-Bétail, il est possible de fertiliser de 0,25 à 0,5 ha de maraîchage. La traction animale permet de revitaliser des zones difficiles et abandonnées : des petites surfaces difficiles d'accès, en pente comme les terrasses, des zones de moyenne montagne ou de forêt. La traction animale fa-



Formation de menage avec la Kassine (porte-outils pour le maraîchage et autres cultures sur petites surfaces)

vorise en outre l'autonomie du paysan, grâce à des investissements moins élevés sur le matériel neuf, une réparation du matériel plus simple et moins coûteuse et une maîtrise des moyens de production.

A titre d'exemple, en maraî-

chage l'utilisation de la Kassine avec un attelage (un cheval ; deux ânes...) permet de travailler de 1 à 1,5 ha de légumes et petits fruits, à raison de 1 à 2 heures de travail trois fois par semaine de la mi-mars à la mi-juillet.